

d'un doute sur le voyage de saint Paul. » Ce défi au monde entier était bien inutile puisque M. Peladan cite immédiatement des autorités qui le condamnent ; il est vrai qu'il prétend atténuer la portée de ces textes, mais en admettant même ses interprétations, ils exprimeraient au moins ce doute nié par lui en principe. Mais voici d'abord la phrase du pape Gélase : « *fi. Paulus apostolus non ideo fefellisse credendus est aut sibi extilisse a contrariis quoniam, eum se ad Hispaniam promississet ilurum, provisione divina majoribus occupatus negotiis, implere non potuit quod promississet,* » la négation ne peut être plus absolue : « Il ne faut pas, » dit le saint Pontife, accuser le bienheureux Apôtre de mensonge ou d'erreur *parce qu'il ne put pas accomplir sa promesse, quoniam non potuit,* » et c'est dans ce sens que saint Thomas d'Aquin entend ce passage qui, du reste n'a rien d'obscur. Quant au texte de saint Jérôme, j'aurais dû, pour être plus exact, dire que M. Peladan, en citant cinq textes de ce docteur en faveur de son opinion, calcule mal ; il en manque un à ce compte, et sur les quatre qui restent il y en a deux qui sont défavorables au voyage d'Espagne. Dans le commentaire sur Isaïe, il y a une erreur fâcheuse ; le fragment du commentaire sur Amos n'est qu'un mouvement oratoire emprunté à l'épître aux Romains ; dans la lettre à Lucinius (1), saint Jérôme, en reproduisant le passage en question, semble au contraire rejeter le fait, et son opinion intime à cet égard se révèle par la phrase du commentaire sur l'épître aux Ephésiens que M. Peladan croit pouvoir alléguer à son avantage. En disant que saint Paul « était allé en Espagne ou qu'il se disposait à y aller, » le saint docteur émet sur cet événement un doute bien caractérisé et ce doute met à néant toutes les affirmations des Pères grecs (2). Mon honorable adversaire est

(1) C'est évidemment à cette lettre que M. Peladan a voulu faire allusion en parlant d'une « épître à Helvidius. » Ces mots doivent être le fait d'une méprise. Saint Jérôme n'a point écrit d'épître à Helvidius, mais un traité contre cet hérésiarque, et il n'y est pas question du voyage de saint Paul. M. Peladan se trompe encore lorsque, pour atténuer la portée de cette lettre, il prétend qu'elle est « une œuvre de jeu'sse du grand docteur : » Saint Jérôme avait plus de 70 ans quand il récrivit.

(2) Les commentaires sur les épîtres de saint Paul qui ont été longtemps attribués à saint Jérôme, mais que l'on a reconnu être l'œuvre de l'hérésiarque Pélagé, renferment un doute semblable et nettement formulé : *Vtrum in Hispania fuerit incertum habetur,* y est-il dit de l'apôtre des Gentils. Quelque dangereux qu'il soit sur le dogme, le témoignage de Pelagé n'est pas à rejeter dans une question historique ; M. Peladan n'a pas craint lui-même d'invoquer l'autorité de l'hérétique Pearson. D'ailleurs Pelagé n'est pas hérésiarque en toutes choses ; vivant au commencement du V^e siècle, son opinion est d'un grand poids, d'autant plus qu'elle s'accorde avec les doutes semblables de saint Jérôme, et manifeste ainsi le mouvement des esprits, qui passaient des affirmations mal fondées des écrivains grecs aux négations motivées des Latins.